

Journées professionnelles de l'Université du Vin :

L'usage du vin dans la société contemporaine

Ces journées professionnelles, auxquelles ont participé un public divers composé de représentants syndicaux, de médecins, de chercheurs, d'universitaires, d'élus et d'étudiants ont été d'une grande richesse quant à la qualité de leurs travaux.

Alors que les différentes attaques contre le vin font réagir vivement les professionnels, il était nécessaire d'ouvrir le débat au fond et d'engager une réflexion commune et concertée. Ce fût l'occasion de poser les questions essentielles de ce débat de société et de dégager des pistes de réflexion.

Les travaux studieux de ces journées ont apporté certaines réponses après confrontation des positions gouvernementales, scientifiques et professionnelles.

Lors de la première journée, l'intervention de Madame Nicole Maestracci, Présidente de la MILDT était très attendue. En effet, la politique intergouvernementale assimilant sans réserve le vin aux "drogues" soulève de nombreuses inquiétudes.

Sa présence et son intervention se sont voulues "modestes et rassu-



Mme Maestracci

antes". Elle a tout d'abord tenu à définir le sens objectif qui était donné au mot drogue, désignant l'ensemble des substances psychoactives, qu'elles soient licites ou illicites. Elle rappelle ensuite que la MILDT a pris le parti d'une politique globalisante de lutte fondée sur la constatation scientifique dans notre société de l'augmentation des polyconsommations et de l'usage abusif de substances psy-

choactives

Admettant que la "consommation modérée du vin fait partie de notre patrimoine culturel", elle précise que l'objectif du gouvernement n'est pas d'interdire toute consommation mais de responsabiliser les citoyens.

Consciente de l'existence de contradictions entre les intérêts de chacun, elle a exprimé le souhait de poursuivre sa collaboration avec la profession, collaboration qu'elle a qualifié de "possible dans certaines limites". Elle s'est engagée, en outre, à soumettre la prochaine campagne d'information de la MILDT à l'avis des professionnels. Par ailleurs, ces journées ont permis de faire le point sur l'avancée des recherches et de les confronter aux positions des professionnels en terme de communication. Débordant le cadre scientifique, les débats ont intégré des données historiques, sociologiques et juridiques.

Tous les participants se sont entendus pour lancer un appel à l'objectivité de la communication anti-alcoolique en général afin que celle-ci ne diffuse pas auprès du public des a priori qui ne sont fondés sur aucune preuve scientifique validée. La récente campagne publicitaire de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie ayant suscité à cet égard de vives contestations. On rappellera pour mémoire le slogan : " Au delà de trois verres, les études montrent que les risques de cancer augmentent considérablement ".

Entre prudence scientifique et volonté d'une communication offensive sur les bienfaits d'une consommation modérée de vin, la filière doit trouver la juste communication.

Faut-il se baser sur les études épidémiologiques et biologiques qui existent à l'heure actuelle pour entreprendre une campagne de communication offensive afin de sensibiliser le consommateur sur les bienfaits pour la santé d'une consommation modérée et régulière de vin ?

Faut-il attendre les résultats d'autres travaux de recherche pour conforter cette position ? Au quel



Lors des Journées professionnelles

cas, faut-il que la profession engage d'avantage de fonds pour soutenir cette recherche ? L'insuffisance des crédits consacrés à l'heure actuelle en France à la recherche vin et santé a été soulignée à cette occasion.

Ou faut-il, pour dépasser cette dualité, se diriger vers une autre approche mettant en avant l'éducation afin de prévenir les usages abusifs et amener le consommateur à un comportement sain et responsable ?

Une certitude néanmoins : la profession doit parvenir à un consensus sur ce sujet. La solidarité professionnelle doit jouer afin de conforter la crédibilité d'une filière responsable et engagée sur les sujets de société qui l'entourent.

Pour les élus du vin, la participation au débat de ces journées professionnelles est très importante. Tout d'abord, elle replace ce débat dans le cadre politique au sens premier du terme, c'est à dire l'organisation de la cité : quelles étaient, sont et seront les règles juridiques

adoptées par le législateur pour être en phase avec le contexte social dans lequel il se trouve ? Les élus sont concernés par cette réflexion au même titre que les vignerons ! Les élus ont pu ainsi s'approprier les différentes approches et analyses des protagonistes de ce dossier, préalable nécessaire à la construction d'un discours cohérent en phase avec les intérêts des producteurs mais aussi respectueux des impératifs de santé publique et de protection de la jeunesse.

Aujourd'hui, les élus sont prêts à s'impliquer fortement dans ce dossier et en l'occurrence, ils réclament la réouverture du dossier "loi Evin" (Cf. page suivante) pour supprimer les contradictions issues de sa mise en application quotidienne.

Le compte rendu de ces Journées Professionnelles sera disponible dans les semaines à venir.

Contact :

Sophie ROUSSEY
ANEV. Université du Vin.
Tél : 04 75 97 21 37.

MONT LE VIGNOBLE (54)

400^e Adhérent

Le 4 Mai 2001, l'ANEV passait le cap des 400 Adhérents avec le vote et l'adhésion de la commune de MONT LE VIGNOBLE en Meurthe et Moselle. De nombreuses nouvelles municipalités et des départements ont dores et déjà promis de rejoindre l'ANEV. Alors que l'ANEV a soufflé ses deux bougies le 15 Juin 2001, l'objectif de 500 adhérents fin 2001 n'est plus une utopie.